

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2012

POL4053 - 10 Dynamique et enjeux des régimes fédéraux
--

Professeur : Marc Chevrier
Bureau A-3710, tél. : 987 3000 poste 1396
Disponibilité : Mardi ou mercredi, 14H00 à 16H00
Courriel : chevrier.marc@uqam.ca

Description

Distinction entre fédéralisme, fédération et régime fédéral. Origines, fondements et évolution du fédéralisme étatique. Typologie des diverses formes de régime fédéral. Les principaux régimes fédéraux. La société, l'État et la démocratie en régime fédéral. Le fonctionnement des régimes fédéraux (le partage des pouvoirs et des ressources, le gouvernement fédéral, les mécanismes de collaboration, l'adaptation du régime constitutionnel, etc.) Les enjeux liés aux nations, aux minorités et aux questions identitaires régionales. La dynamique des pouvoirs. Le cas de fédéralisation d'États unitaires. Le fédéralisme interétatique et l'intégration européenne. La fin des régimes fédéraux. Les mouvements sécessionnistes : le cas du Québec. La spécificité du régime fédéral canadien dans une perspective comparée.

Objectifs du cours

Le cours vise à donner à l'étudiant(e) les moyens de comprendre dans toute leur complexité les régimes fédératifs, à la fois en tant que régime constitutionnel et en tant qu'idéologie, dans leur interaction changeante avec la société. Adoptant une démarche comparative, le cours fera un tour d'horizon des origines du fédéralisme, des diverses notions utilisées en science politique pour analyser les phénomènes fédératifs, et des rapports entre l'idée fédérale et le constitutionnalisme ainsi que la pensée politique. Cela fait, il s'agira d'étudier les diverses formes de régimes fédératifs existants dans le monde, puis d'en comprendre le fonctionnement institutionnel, les dynamiques politique, intergouvernementale et sociétale. Ensuite, le cours portera une attention particulière à l'étude des phénomènes contemporains de fédéralisation, soit à l'intérieur des États, soit entre États par l'intégration supranationale. Cette étude permettra aussi de voir comment les régimes fédératifs font face à la coprésence de nations et de minorités en leur sein. Enfin, on abordera le processus et les conséquences de la désintégration des régimes fédératifs, les facteurs institutionnels et sociétaux qui sont à l'origine du phénomène sécessionniste, ainsi que les fondements de la sécession en démocratie constitutionnelle. Bien que le cours ne s'attache pas à faire graviter l'analyse autour du seul cas canadien, la comparaison entre l'expérience canadienne du fédéralisme et les expériences

étrangères sera présente tout en long du cours, lequel se terminera par un bilan faisant état du caractère particulier de l'expérience canadienne.

Méthodes d'évaluation et d'enseignement

La méthode d'enseignement

L'enseignement prendra essentiellement la forme d'exposés, dispensés suivant l'ordre des thèmes retenus dans le plan de cours. Les exposés seront ensuite suivis d'une période de discussion en classe, nourrie par des textes dont la lecture préalable est requise et par d'autres documents déposés en classe. La participation des étudiant(e)s au cours sera donc encouragée. Plusieurs des textes dont la lecture est requise pour le cours se trouvent dans un recueil préparé à cette fin. Au besoin, d'autres textes pourront s'ajouter; le cas échéant, des copies en seront déposées à la réserve de la bibliothèque centrale ou versées dans le site Moodle spécialement créé pour le cours (www.moodle.uqam.ca). De plus, les étudiant(e)s devront se procurer l'ouvrage suivant : Ronald L. Watts. *Comparaison des régimes fédéraux*. Presses universitaires McGill-Queen's : Montréal/Kingston, 2002, 142 p. (Disponible à la librairie de la COOP UQAM). Le site Moodle du cours servira de plateforme pédagogique complémentaire et contiendra des documents et des références utiles au cours.

Évaluation

Un examen éclair et un examen à la maison de mi-session. L'examen éclair aura lieu le cours précédant la semaine de lecture, pour une durée d'une heure. L'examen à la maison, déposé avant la semaine de lecture, devra être remis au cours suivant cette semaine-là. Les deux examens compteront pour 30 % de la note finale – dans une proportion, respectivement, d'un tiers et de deux tiers.

Les étudiants qui le désirent pourront aussi préparer une fiche-pays, en remplacement partiel de l'examen de fin de session. Il s'agit d'un tableau synthétique d'une fédération, ou d'une quasi-fédération, au choix de l'étudiant(e). Texte de 5 à 6 pages maximum. L'étudiant(e) présentera le pays choisi en classe – exposé oral de 20 à 30 minutes. Cette fiche vaudra pour un tiers de la note de l'examen final (elle remplacera une des questions de l'examen). La moitié de la note accordée à la fiche ira pour la partie écrite, l'autre moitié pour la partie orale.

Un examen de fin de session. Examen de trois heures à livres fermés. Il comptera pour 35% de la note finale. L'examen couvrira la matière vue après l'examen éclair de mi-session.

Un travail de fin de session (dissertation), sur un thème choisi par l'étudiant(e) avec l'accord du professeur. Remise à la fin de session. Il comptera pour 35% de la note finale. Texte d'environ 12 à 15 pages. Travail d'équipe de deux accepté – dans ce cas, de 20 à 25 pages.

Plan du cours

I- Introduction générale

Tour d'horizon historique du fédéralisme

La généalogie du concept : l'invention américaine du fédéralisme

Définitions et distinctions : Fédéralisme et fédération

Sociétés, constitutions et États fédéraux

La variété des critères d'identification des régimes fédéraux

Nomenclature des régimes fédéraux et quasi fédéraux

Distinctions à faire avec les autres formes de regroupement interétatique (Union politique, confédération, association entre États, condominium, ligue, dévolution, État unitaire décentralisé.)

Le fédéralisme comme technique de limitation des pouvoirs; une typologie des formules fédérales d'organisation étatique. Le fédéralisme politique et le fédéralisme constitutionnel. Le fédéralisme et la puissance. Le fédéralisme ou l'empire? Vraie ou fausse alternative. Les empires fédéralisés contemporains.

Le fédéralisme et la pensée politique : La pensée classique, Althusius, Montesquieu, Le Fédéraliste, Kant, Proudhon, Tocqueville, De Rougement, etc.

II- Tour d'horizon des fédérations et quasi-fédérations dans le monde

Les fédérations et quasi-fédérations établies en Occident

États-Unis d'Amérique (1789)

Suisse (1848)

Canada (1867)

Australie (1901)

Autriche (1920)

Allemagne (1949)

Les fédérations et quasi-fédérations multilingues des ex-pays communistes ou en voie de développement

Inde (1950)

Malaisie (1963)

Afrique du Sud (1996)

Russie (1993)

Les fédérations d'Amérique latine

Argentine (1853)

Brésil (1891)
Mexique (1824)

Les fédérations et quasi-fédérations récentes en Europe

Belgique (1993)
Espagne (1978)
Italie (2001)

Les régimes mixtes d'intégration interétatique

L'Union européenne (1957)

Les fédérations bicommunautaires dissoutes

Tchécoslovaquie (1920-1992)
Pakistan (1947-1971)

III- Le fonctionnement et l'évolution des régimes fédéraux

La répartition des pouvoirs en régime de fédération

L'organisation des institutions politiques centrales et la participation des États fédérés à la prise de décision fédérale

Les aspects financiers du fédéralisme

La collaboration intergouvernementale et la flexibilité dans les régimes fédéraux

La centralisation et la décentralisation dans les régimes fédéraux

La démocratie représentative en régime fédéral

L'adaptation du régime constitutionnel en fédération : le rôle des tribunaux et la réforme constitutionnelle

IV- Les expériences récentes de fédéralisation

La fédéralisation par fragmentation

La fédéralisation de la Belgique
L'État des autonomies : l'Espagne
L'État des régions : l'Italie
La dévolution écossaise et galloise : un pas vers la fédération britannique?
Le cas irakien

La fédéralisation par intégration interétatique

L'Union européenne

V- Fédéralisme, nation et minorités.

VI- La fin des fédérations

Les cas de dissolution : Union soviétique, Yougoslavie, Pakistan, Tchécoslovaquie.
Les sécessions réalisées : Singapour, Érythrée, Bengale (Bangladesh).

La contestation des régimes fédéraux : les mouvements sécessionnistes. Les cas du Québec, de l'Écosse, de la Catalogne. Autres cas.

Nationalisme et sécessionnisme. Les arguments en faveur de la sécession.
La réponse des gouvernements centraux aux mouvements sécessionnistes : répression, endiguement, accommodement.

Existe-t-il un droit à la sécession en démocratie constitutionnelle?
Analyse du renvoi sur la sécession du Québec, Cour suprême du Canada.

VI- Le Canada dans une perspective comparée

Bibliographie

Monographies

- Allain, Annie, Dupont, Annie, et Heran, Michael (dir.). *Les fédéralismes*. Lille : Presses universitaires du Septentrion, 1996.
- Arès, R.. *Dossier sur le pacte fédératif de 1867*. Montréal : Les éditions Bellarmin, 1967.
- Balthazar, Louis, Bélanger, Louis, Mace, Gordon et al. *Trente ans de politique extérieure québécoise*. Québec : Centre québécois des relations internationales et Septentrion, 1993.
- Barthalay, Bernard. *Le fédéralisme*, coll. Que sais-je?. Paris : Presses universitaires de France, 1981.
- Bartkus, Viva Ona. *The Dynamic of Secession*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999.
- Beer, Samuel H. *To Make a Nation : The Rediscovery of American Federalism*. Cambridge, MA. : The Belknap Press of Harvard University Press, 1993.
- Beaud, Olivier. *Théorie de la Fédération*, 2^e éd. Paris : Presses universitaires de France, 2009, 447 p.
- Beaudoin, Gérard-A.. *Le fédéralisme au Canada*. Montréal : Wilson & Lafleur, 2000.
- Bernier, Luc. *De Paris à Washington : La politique internationale du Québec*. Québec : Les presses de l'université du Québec, 1996.
- Blindenblacher, Raoul et Koller, Arnold (dir.). *Federalism in a Changing World – Learning From Each Other*. Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2003.
- Bouvet, Laurent et Chopin, Thierry. *Le fédéraliste – La démocratie apprivoisée*. Paris : Éditions Michalon, 1997.
- Brouillet, Eugénie. *La négation de la nation. L'identité culturelle québécoise et le fédéralisme canadien*. Septentrion : Sillery, 2005.

Brun, Henri et Tremblay, Guy. *Droit constitutionnel*. Cowansville : Éditions Yvon Blais, 2001.

Burgess, M. *Federalism and Federation in Western Europe*. London : Croom Helm, 1986.

Burgess, Michael et Gagnon, Alain-G.(dir.). *Comparative Federalism and Federation : Competing traditions and future directions*. Toronto : University of Toronto Press, 1993.

Cattoir, Philippe. *Fédéralisme et solidarité financière*. Bruxelles : Centre de recherche et d'information socio-politiques, 1998.

Chopin, Thierry. *La République « une et divisible »*. Les fondements de la Fédération américaine. Paris : Commentaire/Plon, 2002.

Crépeau, P.-A., et Macpherson, C.B. (dir.). *L'avenir du fédéralisme canadien*. Montréal : les Presses de l'Université de Montréal/toronto : University of Toronto Press, 1965.

Croisat, Maurice. *Le fédéralisme dans les démocraties contemporaines*. Paris : Montchestien, 1995.

Delpérée, Francis. *Le fédéralisme en Europe*, coll. Que sais-je?. Paris : Presses universitaires de France, 2000.

Delpérée, Francis et Depré, S.. *Le système constitutionnel de la Belgique*. Bruxelles : Larcier, 1998.

Duchacek, Ivo. *Comparative Federalism : The territorial dimension of politics*. New York : Holt, Rinehart and Winston, 1970. Nouvelle édition, Lanham : University Press of America, 1987.

Duchastel, Jules (dir.). *Fédéralismes et mondialisation : L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté*. Montréal : Athéna éditions, 2003.

Elazar, Daniel. *Federal Systems of the World*. Harlow :Longman, 1991.

Forsyth, Murray (dir.). *Federalism and Nationalism*. Leicester : Leicester University Press, 1989.

French, Stanley G. *La confédération canadienne : qu'en pensent les philosophes?*. Montréal : L'Association canadienne de philosophie, 1979.

Friedrich, Carl J. *Trends of federalism in theory and practice*. New York : Frederick A. Praeger, 1968.

Friedrich, Carl J.. *La démocratie constitutionnelle*. Paris : Presses universitaires de France, 1958.

Gagnon, Alain-G. et Tully, James (dir.). *Multinational Democracies*. Cambridge : Cambridge University Press, 2001.

Gagnon, Alain-G. *Quebec y el federalismo canadiense*. Madrid : Consejo superior de investigaciones científicas, 1998.

Gagnon, Alain-G. (dir.). *Le fédéralisme canadien contemporain. Fondements, traditions, institutions*. Les Presses de l'université de Montréal : Montréal, 2006.

Gagnon, Alain-G. et Raffaele Iacovino. *De la nation à la multination*. Montréal : Boréal, 2007.

Gaudreault-Desbiens, Jean-François et Gélinas, Fabien (dir.). *Le fédéralisme dans tous ses états. Gouvernance, identité et méthodologie*. Les éditions Yvon Blais : Cowansville, 2005.

Gagnon, Alain-G., Montserrat Guibernau et François Rocher, *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*, Montréal, Institut de recherches en politiques publiques, 2003.

Gress, Franz (dir.) *The American Federal System : Federal Balance in Comparative Perspective*. New York : Peter Lang, 1994.

Groppi, Tania. *Il federalismo*. Editori Laterza : Roma-Bari, 2004.

Griffiths, Ann L. (dir.). *Guide des pays fédérés : 2005*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2005.

Hamilton, Alexander, Jay, John et Madison, James. *The Federalist*. New York : The Modern Library.

Heckly, Christophe et Éric Oberkamp. *La subsidiarité à l'américaine : quels enseignements pour l'Europe ?*. Paris : Éditions L'Harmattan, 1994.

Héraud, Guy. *Les principes du fédéralisme et la fédération européenne : contribution à la théorie juridique du fédéralisme* : Presses d'Europe, 1968.

- Hirst, Paul Q. (edited by). *The pluralist theory of the State : selected writings of G.D.H. Cole, J.N. Figgis, and H.J. Laski*. New York : Routledge, 1989.
- Keating, M. *Nations against the State : the New Politics of Nationalism in Quebec, Catalonia and Scotland*. London : Macmillan Press, 1996.
- King, Preston. *Federalism and Federation*. London : Croom helm, 1982.
- Leslie, Peter M. *Le modèle de Masstricht : point de vue canadien sur l'Union européenne*. Kingston : Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, 1996.
- Livingstone, W.S. *Federalism and Constitutional Change*. Oxford : Clarendon Press, 1956.
- Magnette, Paul. *Le régime politique de l'Union européenne*, 3^e édi. Paris : Presses de Science Po, 2009.
- McKenna, Marian C (dir.). *The canadian and american Constitutions in comparative perspective*. Calgary: University of Calgary Press, 1993.
- Ménissier, Thierry (dir.). *L'idée d'empire dans la pensée politique, historique, juridique et philosophique*. Paris : L'Harmattan, 2006.
- Olling, R.D. et Westmacott, M. W. *Perspectives on Canadian Federalism*. Scarborough : Prentice-Hall Canada, 1988.
- Orban, Edmond. *Le fédéralisme? : super État fédéral? Association d'états souverains?*. Montréal : Hurtubise HMH, 1992.
- Orban, Edmond. *Dynamique de la centralisation dans l'État fédéral*. Montréal : Québec/Amérique, 1984.
- Orban, Edmond et Fortmann, Michel (dir.). *Le système politique américain*. Montréal : Les presses de l'université de Montréal. 2001.
- Orban, Edmond (dir.) *Fédéralisme et cours suprêmes*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1991.
- Pilkington, Colin. *Devolution in Britain today*. Manchester University Press : Manchester, 2002.
- Requejo, Ferran. *Fédéralisme multinational et pluralisme de valeurs*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2009.
- Rials, Stéphane. *Destin du fédéralisme*. Paris : Librairie générale du droit et de la jurisprudence, 1986, 78 p.
- Riker, William H. *Federalism. Origin, Operation, Significance*. Little Brown : Boston, 1964.
- Scelle, Georges. *Précis de droit des gens*. Paris : Librairie du recueil Sirey, 1932 (réédition, Paris : Éditions du CNRS, 1984.)
- Shugarman, David P, et Whitaker, Reg (dir.). *Federalism and Political Community : Essays in honour of Donald Smiley*. Peterborough : Broadview Press, 1989.
- Seymour, Michel et Laforest, Guy (dir.). *Le fédéralisme multinational. Un modèle viable?*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 2011.
- Théret, Bruno. *Protection sociale et fédéralisme*. Montréal : Les Presses de l'université de Montréal /Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, 2002.
- Tremblay, André. *La réforme de la constitution au Canada..* Montréal : Éditions Thémis, 1995.
- Uyttendaele, Marc (dir.). *Fédéralisme et relations internationales*. Bruxelles : Bruylant, 1998.
- Watts, Ronald. *Comparing Federal Systems*. Kingston : Institut des relations intergouvernementales, 1999.
- Watts, Ronald. *Étude comparative du pouvoir de dépenser dans d'autres régimes fédéraux*. Kingston : Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, 1999.
- Wayne Sandholtz and Alec Stone Sweet (dir.). *European integration and supranational governance*. Oxford : Oxford University Press, 1998.
- Wheare, Krishen Chandra. *Federal Government*, 4^e éd.. London : Oxford University Press, 1963.

Chapitres de livre

- Chevrier, Marc. « Le Québec, une Écosse française ? Asymétries et rôle des juristes dans les unions anglo-écossaise (1707) et canadienne (1867) ». In Linda Cardinal (dir.), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques et nationales*, p. 51-97. Sudbury (Ontario), Éditions Prise de Parole, 2008.
- Chevrier, Marc. « Federalism in Canada : a World of competing Definition and Views ». In Stephen Tierney (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, p. 108-126. Vancouver, UBC Press, 2007.
- Chevrier, Marc. « Par-delà le fédéralisme multinational, l'empire ». In *Le fédéralisme multinational, un modèle viable ?*, sous la dir. de Michel Seymour et Guy Laforest, p. 73-96. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 2011.
- Gagnon, Alain-G.. « Chapitre 4 : Québec-Canada : circonvolutions constitutionnelles ». In *Québec : État et société*, sous la dir. de Alain-G. Gagnon, p.85-106. Montréal : Éditions Québec-Amérique, 1994.
- Noël, Alain. « Le principe fédéral, la solidarité et le partenariat ». In *Sortir de l'impasse : les voies de la réconciliation*, sous la dir. de Guy Laforest et Roger Gibbins, p.263-295. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques, 1998.
- Rocher, François et Rouillard, Christian. « Le processus d'intégration continentale : une redéfinition du lieu de pouvoir au Canada ». In *La capacité de choisir*, sous la dir. de George Hoberg, p. 243-276. Montréal : Les Presses de l'université de Montréal, 2002.
- Tully, James. « Chapitre 6 : le fédéralisme à voies multiples et la Charte ». In *Québec : État et société*, sous la dir. de Alain-G. Gagnon, p.125-149. Montréal : Éditions Québec-Amérique, 1994.

Articles de périodiques

- Agranoff, Obert. « Federal Evolution in Spain ». *Revue internationale de science politique*, vol. 17, n° 4 (1996), p. 385-401.
- Aron, Raymond. « Comment étudier le fédéralisme ? ». *Commentaire*, vol. 23, n° 92 (hiver 2000-2001), p.823-831.
- Beaud, Olivier. « Fédéralisme et souveraineté : notes pour une théorie constitutionnelle de la Fédération ». *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n°1 (janvier-février 1998), p.83-122.
- Benz, Arthur. « From Unitary to Asymmetric Federalism in Germany : Taking Stock after 50 years ». *Publius : The Journal of federalism*, Vol. 29, n° 4, (1999), p. 55.
- Boismenu, Gérard et Jane Jenson. « La dislocation du régime de citoyenneté canadien et l'évolution du régime fédératif ». *Cahiers d'histoire*, vol. 17, n° 1-2 (printemps-automne 1997), p. 126-146.
- Börzel, Tanja A.. « From cooperative regionalism to cooperative federalism : the europeanization of the spanish State of the autonomies ». *Publius : The Journal of Federalism*, vol. 30, no. 2 (Spring 2000), p.17-42.
- Chevrier, Marc. « Imperium in imperio? Des déséquilibres, du pouvoir fédéral de dépenser et du constitutionnalisme au Canada ». *Queen's Law Journal*, vol. 34, n° 1, 2008, p. 29-74.
- Chopin, Thierry. « L'avenir du fédéralisme ». *Commentaire*, vol. 23, n° 92 (hiver 2000-2001), p.833-843.
- Croisat, Maurice. « Le fédéralisme asymétrique : l'expérience canadienne ». *Revue française de droit constitutionnel*, no. 37 (1999), p.29-47.
- Elazar, Daniel J. « Communal and Individual Liberty in Swiss Federalism ». *Publius : the Journal of Federalism*, vol. 23 n° 2 (1993).
- Gluck Mezey, Susan. « The U.S. Supreme court's federalism jurisprudence : *Alden v. Maine* and the enhancement of State sovereignty ». *Publius : The Journal of Federalism*, vol. 30, n° 1-2 (Winter/Spring 2000), p.21-38.

- Hergenhan, Jutta. « Le fédéralisme allemand et la construction européenne ». *Problématiques européennes (Groupement d'études et de recherches Notre Europe)*, no.5 (janvier 2000), 57 p., [En ligne]. <http://www.notre-europe.asso.fr/fichiers/Probl5-fr.pdf>.
- Herrmann-Durazo, Julián. « Concevoir le fédéralisme en Amérique latine », *Fédéralisme et régionalisme*, vol. 9, n° 1 (2009).
- Hueglin, Thomas O.. « Federalism at the Crossroads : Old Meanings, New Significance ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 36, n°2 (juin 2003), p. 275-294.
- Hueglin, Thomas O.. « From constitutional to treaty federalism : a comparative perspective. *Publius : The Journal of Federalism*, vol. 30, no 4 (automne 2000), p.137-153.
- Karmis, Dimitrios. « Pourquoi lire Proudhon aujourd'hui? Le fédéralisme et le défi de la solidarité dans les sociétés divisées ». *Politique & Sociétés*, Vol. 21, n° 1, 2002, p. 43-66.
- Kovziridze, Tamara. « Europeanization of Federal Institutional Relationships in Belgium, Germany and Austria ». *Regional and Federal Studies*, Vol. 12, n°3, (automne 2002), p. 128-155.
- Kymlicka, Will et Jean-Robert Raviot. « Vie commune : aspects internationaux des fédéralismes ». *Revue Études internationales*, vol. 28, n° 4 (décembre 1997), p.779-843.
- Lakoff, Sanford A.. « Between either/or and more or less : sovereignty versus autonomy under federalism ». *Publius : The Journal of Federalism*, vol. 24, n° 1 (Winter 1994), p.63.
- Lijphart, Arend. « Non-majoritarian democracy : a comparison of federal and consociational theories ». *Publius : The Journal of Federalism*, vol. 15, n° 2 (Spring 1985), p.3-15.
- Osaghae, Eghosa E.. « A reassessment of federalism as a degree of decentralization ». *Publius : The Journal of Federalism*, vol. 20, n° 1 (Winter 1990), p.83.
- Ruf, Werner. « La conception de la nation en France et en Allemagne ». *H & M*, n° 1223 (janvier-février 2000), p.12-19.
- Sbragia, Albert M.. « The European Community : a balancing act ». *Publius : The Journal of Federalism*, vol. 23, n° 3 (Summer 1993), p.27.
- Schelter, Kurt. « La subsidiarité : principe directeur de la future Europe ». *Revue du Marché commun*, n° 844 (février 1991), p.138-140.
- Stepan, A. « Federalism and Democracy : Beyond the U.S. Model », *Journal of Democracy*, vol. 10, n° 4, (1999), p. 19-34.
- Théret, Bruno. « La solidarité sociale dans le pacte fédéral canadien : histoire d'une crise et de son dénouement ». *Critique internationale*, n° 11 (avril 2001), p.145-160.
- Vedel, Georges. « La pensée politique et le fédéralisme ». *Commentaires*, n° 97, (printemps 2002), p. 153-168 et n° 98. (été 2002), p. 361-371.
- Weissert, Carol S. et Sanford F. Schram. « The state of U.S. federalism, 1999-2000 ». *Publius : The Journal of Federalism*, vol. 30, n° 1-2 (Winter/Spring 2000), p.14-19.
- Wilson, Gary. « Nested Federalism in Artic Quebec: A Comparative Perspective ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 41, n° 1, (mars 2008), p. 71-92.
- Vaugier-Chatterjee, Anne. « Le fédéralisme entre centralisation et décentralisation ». *Pouvoirs*, n° 90, 1999, p. 25-41.
- Young, Robert, Faucher, Philippe et Blais, André. « The concept of province-building : a critique », *Revue canadienne de science politique*, vol. 17, n° 4, (1984).
- Zimmerman, Josep F. « National-State Relation : Cooperative Federalism in the Twentieth Century ». *Publius : The Journal of Federalism*, Vol. 31, n° 2 (printemps 2001).

Ouvrages de références

- De Rougemont, Denis (sous la dir.). *Dictionnaire international du fédéralisme*. Bruxelles : Bruylant, 1994.
- Dictionnaire de l'Union européenne : politiques, institutions, programmes*, 2^e édition. Bruxelles : De Boeck Université, 1998.

Derbyshire, J. Denis et Ian Derbyshire (dir.). *Encyclopedia of world political system*, vol. 1. Armonk : Sharpe Reference, 2000.

Hawkesworth, Mary et Kogan, Maurice (dir.). *Encyclopedia of government and politics*. London and New York : Routledge, 1992.

Haudegand, Nelly et Pierre Lefébure (sous la dir.). *Dictionnaire des questions politiques : 60 enjeux de la France contemporaine*. Paris : Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2000.

The american political dictionary, 10^e Édition Stanford : Harcourt Brace College Publishers, 1997.

The Harper-Collins Dictionary of american government and politics. New York : HarperPerennial, 1992.

Documents officiels

Orban, Edmond. *Centralisation politique – décentralisation administrative : Allemagne, États-Unis, Union européenne. Réflexion pour la relation Canada-Québec*. Québec : Commission parlementaire d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, Gouvernement du Québec), 2001, 65 p., [En ligne]. <http://www.mce.gouv.qc.ca/e/html/e2125003.html>.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, vol. II. Québec : Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1956.

Textes et sites disponibles sur Internet

Sites utiles

Le dossier de l'Encyclopédie de l'Agora : <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Federalisme>

L'Institut du fédéralisme, Université de Fribourg, Suisse : <http://www.federalism.ch/>

Le Centre d'étude du fédéralisme, Temple University : <http://www.temple.edu/federalism/>

Le Forum des fédérations : <http://www.forumfed.org>

Osservatorio sul federalismo. (Observatoire sur le fédéralisme, en italien)

<http://www.costituzioniregionali.it/federalismi/home.cfm>

Les textes du symposium international sur le déséquilibre fiscal :

<http://www.desequilibrefiscal.gouv.qc.ca/fr/symposium/index.htm>

Textes en ligne

Croizat, Maurice. *Le fédéralisme dans la construction européenne*, Grenoble : Institut d'Études Politiques, working paper n. 114, Barcelona, 1996, 9 p., [En ligne]. http://diba.es/icps/working_papers/docs/WP_I_114.html .

Dann, Philipp. *Looking through the federal lens : the semi-parliamentary democracy of the EU*, New York University school of law, The Jean Monnet working papers, no.5/02, 2002, 15 p., [En ligne]. <http://www.jeanmonnetprogram.org/papers/02/020501.html>

Weiler, J.H.H.. *Federalism and constitutionalism : Europe's Sonderweg*, New York University school of law, The Jean Monnet working papers, no.10/010, 2000, 14 p., [En ligne]. <http://www.jeanmonnetprogram.org/papers/00/001001.html>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.